

AGÉNÉSIE OU AMPUTATION d'un MEMBRE

Pour rappel, sur Handikids, nous avons fait le choix de nous en tenir à la **notion de déficience** telle que définie par l'OMS. La déficience est ce problème qui **touche l'enfant** dans son corps* (déficiences des structures) ou dans ses mécanismes de fonctionnement (déficiences des fonctions).

Nous rappelons également que seuls les médecins de l'enfant sont habilités à vous apporter les informations diagnostiques et thérapeutiques relatives à son cas particulier.

*au sens physique, anatomique. Les fonctions sont aussi celles du corps, mais au sens physiologique et organique de celui-ci.

Informations générales sur l'agénésie et l'amputation de membre

L'agénésie d'un membre est l'absence, partielle ou complète, de développement de ce membre. On parle souvent « d'amputation congénitale » pour la différencier des amputations accidentelles ou chirurgicales après une maladie ou un traumatisme.

Les causes d'agénésie ne sont pas toujours établies. Il peut s'agir d'une maladie du fœtus, d'une toxicité médicamenteuse...

Avec l'accord de la famille et/ou de l'enfant en âge de choisir, les thérapeutes proposeront des prothèses esthétiques ou fonctionnelles (parfois myoélectriques) selon le stade de développement de l'enfant. Les capacités d'adaptation de l'enfant seront plus importantes dans le cas des agénésies que dans celui d'amputations survenant suite à un accident ou une maladie.

Déficience des structures	Déficience des fonctions
<p><u>Structures liées au mouvement :</u></p> <p>► <u>Les membres</u> Absence d'une partie plus ou moins importante du membre concerné.</p>	<p><u>Fonctions locomotrices et fonctions liées au mouvement</u></p> <p>► <u>Mobilité des articulations</u> Impact sur les articulations en amont de l'amputation Articulations artificielles le plus physiologique possible pour remplacer la partie manquante du membre.</p> <p>► <u>Puissance musculaire</u> Atteinte des fonctions musculaires en amont de l'amputation</p>